
<u>Nombre de membres en exercice:</u> 8	Séance du mercredi 17 avril 2019 L'an deux mille dix-neuf et le dix-sept avril l'assemblée régulièrement convoquée le 11 avril 2019, s'est réunie sous la présidence de Thierry OTTO-BRUC
<u>Présents :</u> 7	<u>Sont présents:</u> Thierry OTTO-BRUC, Josiane BARBAROUX, Claire CALVIN, Françoise BIANCO, Louissette RICAUD, Monique OTTO-BRUC, Sylviane ILLY
<u>Votants:</u> 7	<u>Représentés:</u> <u>Excuses:</u> <u>Absents:</u> Stéphane GRAC <u>Secrétaire de séance:</u> Louissette RICAUD

Objet: Vote du budget primitif - ccas thorame haute - 2019 02

Le Président présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Après avoir entendu le rapport général de présentation du budget primitif de l'exercice 2019 du CCAS DE THORAME-HAUTE,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,
Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DELIBERE ET DECIDE :

ARTICLE 1 :

L'adoption du budget du CCAS DE THORAME-HAUTE pour l'année 2019 présenté par son Président,

Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

En recettes à la somme de : 2 714.00 Euros
En dépenses à la somme de : 2 714.00 Euros

ARTICLE 2 :

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
656		1 631.00
002	Résultat de fonctionnement reporté	369.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 000.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
74	Dotations et participations	2 000.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT**DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
21	Immobilisations corporelles	714.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		714.00

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution sect° d'investissement	714.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		714.00

ADOPTE A LA MAJORITE

Fait et délibéré à THORAME-HAUTE, les jour, mois et an que dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 7

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0